

PREFET DE PARIS

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France

Service Sécurité des Transports
Département Sécurité des Transports Fluviaux
Bureau des Autorisations Administratives

**Demande de maintien du certificat de capacité
pour la conduite des bateaux de commerce sur les eaux intérieures**

Obligatoire à partir de 65 ans

A faire dans un délai de trois mois suivant la date anniversaire du titulaire

(article R 4231-9 du code des Transports)

M. Mme

Nom

Nom d'époux (s'il y a lieu).....

Prénoms.....

Adresse.....

Téléphone.....

Courriel.....@.....

Numéro du titre de conduite.....

Pièces à joindre

- original du certificat de capacité à renouveler
- certificat médical de **moins de 3 mois** attestant de votre aptitude physique et mentale .
Modèle au verso à faire remplir par le médecin de votre choix
- Une photographie d'identité récente en couleur. Elle doit être récente de format 3,5 cm X 4,5 cm, vous représentant de face et tête nue (avec verres correcteurs) avec un fond sombre à joindre au dossier.
- Une enveloppe prêt à poster lettre suivie **20g** 110x220, libellée à vos nom et adresse.

J'atteste avoir présenté au médecin lors de l'examen médical la liste des conditions d'aptitude physique et mentale prévues par l'annexe 1 de l'arrêté du 19 décembre 2003 relatif à la conduite des bateaux de commerce. Cette liste est disponible sur demande écrite à l'adresse ci-dessous ou téléchargeable sur <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/les-certificats-de-capacite-le-radar-r1886.html>

A....., le signature obligatoire du
requérant,

**Certificat médical attestant de la capacité à la conduite
des bateaux de commerce sur les eaux intérieures
à partir de 65 ans**

(article R 4231-9 du code des Transports)

Je, soussigné(e).....

Docteur en médecine exerçant à.....certifie,

après avoir examiné à ce jour :

M, Mme ou Mlle

que ce patient n'est atteint d'aucune des affections mentionnées dans l'annexe n°1
paragraphe II * à l'arrêté du 19 décembre 2003 relatif à l'équipage et à la conduite des
bateaux de navigation intérieure et incompatibles avec le maintien du certificat de
capacité de conduite des bateaux de commerce sur les eaux intérieures

Observations éventuelles :

Fait à

le

signature et cachet du praticien

✉ dstf.sst.driea-if@developpement-durable.gouv.fr

Photographie



Photographie d'identité récente en couleur de format 3,5 x 4,5 cm



Signature (au stylo à bille noir sans toucher les bords)

NOTA :

L'émission des certificats de capacité sous forme de carte plastifiée nécessite la numérisation des photographies et des signatures.

Le candidat doit donc **coller** la photographie demandée dans le cadre prévu à cet effet et **signer** dans la case du dessous, **en évitant soigneusement les bords.**